

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28670**

### Intitulé

Formateur "lutte contre l'illettrisme / Français langue étrangère"

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

Tétraccord

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Directrice

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

333t Education et transfert de connaissances

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le formateur « lutte contre l'illettrisme / FLE » peut travailler au sein d'un organisme professionnel de formation, d'un centre socio-culturel polyvalent ou dans toute structure proposant des actions de formation linguistique y compris l'Éducation Nationale.

Les conditions d'exercice de l'activité varient selon les modalités de formation, le lieu de la formation, les objectifs de formation et le type de public.

L'emploi s'exerce généralement en équipe pédagogique, mais le formateur peut aussi se retrouver seul dans sa préparation de cours quand il est détaché auprès d'organismes ou d'entreprises.

Il construit les programmes linguistiques de formation, élabore les contenus de séances, développe des outils pédagogiques adaptés au dispositif de formation et au cadre professionnel, anime des cours, intervient auprès d'un public varié et hétérogène.

Il doit donc être en capacité d'identifier les besoins des apprenants - qu'ils relèvent de l'illettrisme ou de l'apprentissage du français langue seconde ou langue étrangère - puis d'élaborer les réponses pédagogiques et didactiques appropriées à chaque cas.

Le titulaire de la certification est capable de :

- Accompagner les apprentissages individuels et collectifs
- Élaborer des scénarii pédagogiques
- Animer une séance d'apprentissage auprès de publics hétérogènes
- Développer des outils pédagogiques adaptés au cadre professionnel
- Analyser sa pratique régulièrement

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Formation
- Formateur en langue française et Lutte contre l'illettrisme
- Formateur en Français Langue Étrangère et Français Langue Seconde,
- Formateur en Compétences clés - CléA

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K2111 : Formation professionnelle

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Lors d'un parcours de formation continue

- Un compte rendu de l'analyse des publics observés
- Une production d'un scénario pédagogique d'une séquence linguistique
- Trois évaluations de stage
- Une évaluation d'une séquence d'animation
- Deux évaluations de séquences linguistiques effectuées en situation réelle
- Une synthèse sur les modalités de mise en place d'un projet pédagogique pour des publics en situation d'illettrisme
- Une présentation devant un jury d'une problématique issue de la pratique professionnelle de formateur

Lors d'un parcours en VAE

- Animation d'une séance d'apprentissage suivie d'un entretien
- Présentation d'un dossier d'analyse de la séance devant un jury

#### Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28670 - Compétences didactiques du formateur 'lutte contre l'illettrisme/Français Langue Étrangère'	<b>Descriptif:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•Élaborer un scénario pédagogique</li><li>•Développer des outils pédagogiques</li></ul> <b>Modalités d'évaluation:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>•Écriture d'un scénario pédagogique détaillé</li><li>•Note de synthèse intégrant une analyse des différents outils créés et/ou testés auprès des publics</li></ul>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28670 - Compétences pédagogiques du formateur 'lutte contre l'illettrisme/Français Langue Etrangère'	<p><b>Descriptif:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Accompagner les apprentissages</li> <li>•Animer une séance d'apprentissage</li> </ul> <p><b>Modalités d'évaluation:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>•Réalisation d'une compte rendu présentant les profils d'apprentissage des publics</li> <li>•Animation d'une séance</li> <li>• Compte rendu écrit de l'analyse de pratique</li> </ul>

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Le jury est composé de 4 personnes : •2 professionnels du secteur de la formation •2 référents de l'action : Responsable de la formation Responsable de l'organisme.
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X	Le jury est composé de 4 personnes : •2 professionnels du secteur de la formation •2 référents de l'action : Responsable de la formation Responsable de l'organisme.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 1er juillet 2008 publié au Journal Officiel du 06 juillet 2008 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé Formateur 'lutte contre l'illettrisme/remédiation linguistique', avec effet au 06 juillet 2008, jusqu'au 06 juillet 2013.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Formateur "lutte contre l'illettrisme / Français langue étrangère"" avec effet au 29 novembre 2016, jusqu'au 19 juillet 2020.

Arrêté du 19 novembre 2013 publié au Journal Officiel du 29 novembre 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau III, sous l'intitulé "Formateur "lutte contre l'illettrisme / français langue étrangère" avec effet au 06 juillet 2013, jusqu'au 29 novembre 2016.

Arrêté du 3 décembre 2010 publiée au Journal Officiel du 22 décembre portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme délivrant la certification professionnelle.

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

##### Autres sources d'information :

TÉTRACCORD

##### Lieu(x) de certification :

TÉTRACCORD

14 rue Louis Astouin

13002 MARSEILLE

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

**Historique de la certification :**

**Certification précédente :** Formateur "lutte contre l'illettrisme / français langue étrangère"